

TP ASMS - Titre Professionnel Agent de Service Médico-social

Durée totale : 718 heures | RNCP41365 — Niveau 3 (CAP/BEP) | 9 sites | Entrées permanentes

CERTIFICATION ENREGISTRÉE AU RNCP

RNCP41365

Niveau 3 (CAP/BEP) · NSF 334t : Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement - 343t : Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain - 330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Objectifs de la formation

- Acquérir, perfectionner ou valider des compétences, nécessaires à l'exercice du métier visé et permettre un accès au marché du travail
- Valider les compétences par l'obtention d'une certification totale ou partielle de niveau III inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles et d'accéder à un emploi direct sur le marché du travail

Programme

Durée totale : Durée totale : 718 heures

CCP1 - Bloc 1 - Réaliser le nettoyage et le bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents (119 h centre / 105 h maxi entreprise)

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Appliquer des protocoles de bio nettoyage des chambres et des surfaces

CCP2 - Bloc 2 - Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement (105 h centre / 105 h maxi entreprise)

- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- Contribuer au service des repas des résidents

CCP3 - Bloc 3 - Contribuer à l'accompagnement du résident dans la vie quotidienne en tenant compte du projet personnalisé (105 h centre / 105 h maxi entreprise)

- Accompagner le résident dans ses déplacements
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

Pack d'accompagnement (74 heures en centre)

- Accueil et Clôture
- Bilans intermédiaire et final
- Préparation aux Techniques de recherches d'emploi
- Préparation aux épreuves de certification

Public & prérequis

Projet professionnel validé dans les métiers du service à la personne

Pour les demandeurs d'emploi

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour les salariés

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Modalités pédagogiques

DURÉE

Durée totale : 718 heures

- 403 heures en centre de formation
- 315 heures en entreprise

Méthodes pédagogiques

- Mobilisation du plateau technique service à la personne et propreté
- Matériel professionnel
- Présentiel, présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et sous-groupes
- Formateurs professionnels issus des métiers des services aux personnes
- Formateurs habilités PRAP 2S

Évaluation

- Épreuves de certifications (1h45 par candidat dont 1h30 de certification et 15 minutes d'entretien final) à l'issue du parcours
- Sur plateau technique aménagé conformément aux exigences de la DREETS
- Procès-verbaux remis à l'Unité Départementale qui délivre les parchemins via l'applicatif CERES
- Livret de certification DREETS pour les CCP partiels
- Possibilité de validation partielle : oui
- Un CCP est acquis à vie (sous réserve des évolutions des compétences)

Tarifs & financement

Conditions d'accès et de financement

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

Débouchés & suite de parcours

L'ASMS assure l'hygiène des locaux, l'entretien du linge et participe au service de restauration en structures médico-sociales. Il est en charge du nettoyage des chambres, des sanitaires et des communs. Il peut également être amené à effectuer une réfection de lits et changer les draps. Il participe également à la mise en place du Projet Personnalisé de la personne aidée. Il peut exercer en EHPAD, maisons de retraites, foyers, établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en situation de handicap...

SUITE DE PARCOURS

DEAS, DEAES, TP APH, TP ADVF

RÉSULTATS 2025

Réussite : **89,62 % (sur 106 présentés)** · Satisfaction : **87,5 %**

ACCESSIBILITÉ (PSH)

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

CONTACT & INSCRIPTION

ALAJI — Propreté

Tél. 03 83 58 18 28 · contact@alaji.fr · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy

12 sessions disponibles